Mécanicien·ne cabine

Mission

Le/la Mécanicien·ne cabine trouvera sa place au sein d’un équipementier aéronautique. Il peut également travailler pour le compte d'une compagnie aérienne ou d'une entreprise de maintenance d’aéronefs.

Il/elle aura pour mission les opérations de maintenance relatives à l'aménagement cabines des aéronefs (galleys, circuits d’eau, éclairage cabine, circuits de secours, capitonnage, armement, toilettes…).

Le/la Mécanicien·ne cabine garantit le confort et la sécurité des passagers et joue de ce fait un rôle majeur pour l’image de marque de la compagnie aérienne.

Activités

-Poser les éléments d'habillage commercial d'une cabine.

-Réaliser les visites d'inspection périodiques (transit, pré-vol, hebdomadaire, etc...).

-Assurer la propreté de la cabine (sièges, moquettes, toilettes, équipements, etc...).

-Signaler les éventuelles pièces usées ou abîmées et procéder à leur remplacement.

-Vérifier la présence d'éléments de sécurité en cabine (extincteurs, masque à oxygène, etc...).

-S'assurer de la conformité d'une intervention vis-à-vis des normes réglementaires en vigueur.

Compétences et qualités

-Connaître la règlementation propre à la maintenance d’une cabine d’aéronef.

-Disposer de la qualification technique nécessaire selon le type d’aéronefs à entretenir.

-Savoir utiliser des logiciels de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).

-Avoir de bonnes connaissances en systèmes hydrauliques, électroniques et électriques.

-Lire l'anglais technique.

-Exploiter la documentation technique.

-Respecter les engagements de sécurité, qualité, coût et délai.

-Travailler en équipe.

-Être rigoureux et minutieux afin de réaliser des travaux de précision et ainsi garantir la sécurité et le confort des voyageurs.

Conditions d'exercice

L'activité s'exerce au sein de la cabine d’un aéronef, souvent debout.

Elle s'effectue en horaires classiques ou décalés, et nécessite le port d’équipements de protection individuelle (selon les phases de travail : chaussures de sécurité, gants, lunettes, masque, casque ou tampons anti-bruit…).

Elle s'exerce dans les entreprises de maintenance aéronautique, les directions industrielles des compagnies aériennes, les centres de maintenance des constructeurs aéronautiques (avionneurs, entreprises spécialisées dans les aérostructures).

Pour les horaires décalés : Permis B et véhicule ou moyen de transport souhaités.

Pour les aéroports : le Titre de Circulation Aéroportuaire est impératif pour les métiers se déroulant en zones réservées. Ce titre est délivré par les autorités administratives compétentes après une enquête de moralité. Tout problème antérieur avec la police et/ou la justice peut entraîner la non obtention de ce titre.

Formation

Le poste de Mécanicien·ne cabine exige, au minimum, une formation en mécanique ou un Bac professionnel aéronautique option structure, ou un titre professionnel du Ministère du Travail de Technicien aérostructure.

Pour trouver votre formation, rendez-vous sur :

Evolution

Un·e Mécanicien·ne Cabine expérimenté·e et compétent pourra évoluer vers un poste de Chef d’équipe afin de coordonner les opérations de maintenance tout en optimisant la qualité du travail réalisé, devenir formateur ou se diriger vers d'autres postes selon la mobilité interne.

Accès à l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur le site de référence du secteur : Aeroemploiformation |

Retrouvez toutes les entreprises : L'Aéro Recrute - Rejoignez une industrie d'excellence